

Séance d'information

Appel de projets du Programme d'aménagement durable des forêts 2022-2023

Rawdon, le 11 novembre 2021 – L'équipe du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) tiendra le 18 novembre prochain une séance d'information concernant son appel de projets 2022-2023.

La rencontre se déroulera en mode virtuel sur Teams, de 9 h à 12 h. Il sera possible de se connecter à la réunion en [cliquant ici](#) ou en se rendant au www.foretlanaudiere.org sous l'onglet *Financement* dans la section *Appel de projets PADF*. Cette séance d'information permettra aux personnes intéressées à déposer un projet de pouvoir en apprendre davantage, notamment sur les différents critères d'admissibilité, la procédure de dépôt de projet et le processus de sélection.

Rappelons que ce programme permet de financer certaines interventions liées à la mise en valeur des forêts et s'applique aux territoires des six MRC de la région de Lanaudière. L'aide financière accordée peut atteindre 75 % des dépenses admissibles.

Les projets devront être réalisés d'ici le 31 mars 2023 et faire partie de l'une des catégories suivantes :

- Travaux d'aménagement sur les territoires forestiers résiduels sous entente de délégation de gestion;
- Amélioration et réfection de chemins multiusages;
- Activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière;
- Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (Table GIRT 062).

Les personnes et les organismes admissibles sont les suivants :

- Municipalité régionale de comté (MRC);
- Municipalité locale;
- Communauté autochtone;
- Organisme à but non lucratif;
- Organisme à but lucratif;
- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées;
- Organisme signataire d'une entente de délégation de gestion.

Pour toutes questions ou pour obtenir des informations supplémentaires, communiquez avec Madame Loriane Paquin par courriel au lpquin@matawinie.org ou laissez un message vocal au 450 834-5441 poste 7009.

Les projets doivent être envoyés par courriel **et** par la poste à la MRC de Matawinie **avant le 15 décembre 2021, 15 h.** Le sceau postal faisant foi de la date de dépôt.

Adresse postale : Programme d'aménagement durable des forêts
MRC de Matawinie, 3184, 1^{re} avenue, Rawdon, Québec, J0K 1S0
Courriel : lpquin@matawinie.org

Les formulaires ainsi que les détails du programme sont disponibles à l'adresse suivante : www.foretlanaudiere.org, dans la section *Financement*.

- 30 -

Source : Mme Catherine Lavallée, coordonnatrice aux communications
MRC de Matawinie
450 834-5441 poste 7001
clavallee@matawinie.org